YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2000

DELIBERATION N° 2000.09/834

OBJET : Dispositif « Nouveaux Services - Emplois Jeunes » : création d'un poste « d'Agent de valorisation du patrimoine bâti ».

Le Conseil Municipal,

VU la loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes,

VU le décret n° 97-954 du 17 octobre 1997, pris pour l'application de la loi précitée,

CONSIDERANT que le poste sera confié à un jeune de 18 à 26 ans dans le cadre du programme « Nouveaux Services - Emplois Jeunes »,

CONSIDERANT l'émergence de nouveaux besoins et services à satisfaire sur la Commune d'Yerres,

CONSIDERANT qu'il convient ainsi de créer un poste « d'Agent de valorisation du patrimoine bâti »,

CONSIDERANT que les besoins du service le justifient,

VU l'avis du Comité Technique Paritaire,

A la majorité des voix
(2 absentions : Madame QUAINQUARD, Monsieur PICARD)

DECIDE d'autoriser la création d'un emploi « d'Agent de valorisation du patrimoine bâti », dans le cadre du programme « Nouveaux Services - Emplois Jeunes »,

AUTORISE Monsieur Le Député-Maire à signer la convention ou avenant ainsi que tout document administratif et comptable se rapportant à la création de l'emploi précité,

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

DIT que la Ville d'Yerres pourra solliciter l'aide du Conseil Général de l'Essonne et du Conseil Régional d'Ile de France, conformément aux modalités arrêtées par ces derniers, y compris en matière de formation professionnelle,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 012 du budget de la Commune,

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES ESSONNE

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
29 SEP. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 29-9-2000 et de la publication
le 29-9-2000
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES ESSONNE